

REUNION D'INFORMATION 2021/22

A laquelle TOUS les parents sont cordialement invités

Le Mardi 21 septembre 2021
à 18h00

Au collège Pierre Bonnard

Présence de

Mr le principal

Mr MACCANTI.

Nous vous attendons nombreux pour ce temps fort de l'année qui permet

- De rencontrer les interlocuteurs FCPE
- De comprendre le rôle et les missions de l'association au sein de l'établissement.
- D'échanger sur les projets à conduire ou à construire avec le collège en fonction de vos attentes.
- D'adhérer, de constituer les listes de parents volontaires pour être délégués de classe, des candidats aux prochaines élections.
- D'élire les membres du bureau, et participer à notre conseil local.

A la suite de cette réunion se tiendra

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Ordre du jour de la réunion et de l'AG:

- ✓ Intervention de Mr le principal et présentation du collège.
- ✓ Présentation de l'association, du collège & Questions des parents.
- ✓ Rapport moral et financier 2020-2021 Questions et vote des bilans.
- ✓ Prévisionnel 2021-2022.
- ✓ Adhésions 2021-2022.
- ✓ Candidatures et Election du nouveau bureau.
- ✓ Elaboration de la liste des candidats aux élections de parents d'élèves du conseil d'administration du collège.
- ✓ Projets, organisation de l'association.
- ✓ Questions diverses.

*Si vous ne pouvez être présent, mais souhaitez participer à la vie de l'association, aux élections...
N'hésitez pas à nous contacter avant l'assemblée générale, afin que nous puissions tenir compte de vos idées, désirs...*

NOUS SUIVRE, NOUS CONTACTER

site internet : <http://fcpebonnard.e-monsite.com/>

e-mail: fcpe.bonnard06@gmail.com

facebook: **FCPE P Bonnard**

courrier: boîte aux lettres FCPE dans le hall du collège

L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Son rôle consiste à créer un lien entre les parents, à jouer le rôle d'intermédiaire entre les parents et le collège, réfléchir, émettre des propositions et intervenir sur tout ce qui concerne la vie du collège et l'intérêt des enfants. Le système éducatif doit se concevoir comme une préoccupation collective.

Faire partie d'une fédération de parents d'élèves, c'est participer concrètement à cette démarche, en vue de rassembler les compétences de tous les partenaires qui contribueront à la qualité et à l'évolution du système éducatif français.

ÊTRE PARENT D'ELEVE DÉLÉGUÉ FCPE

« Les parents d'élèves sont les partenaires permanents de l'établissement scolaire, leur droit à l'information et à l'expression doit être absolument respecté ». (Loi d'orientation sur l'éducation du 10/07/1989 consolidée par le décret du 28/07/2006).

Rôle du parent délégué :

- Faciliter la participation des parents à la vie du collège et entretenir le dialogue avec l'équipe éducative.
- Contribuer à la réflexion sur la vie scolaire lors de réunions internes à la FCPE
- Représenter l'ensemble des parents dans les diverses commissions du collège, dans les actions entreprises...

Être parent délégué au conseil de classe :

Représenter l'ensemble des parents et élèves de la classe en siégeant aux conseils de classe : il y en a trois par an et par classe. Chaque classe est représentée par deux délégués titulaires (ainsi que 2 suppléants).

Nul besoin d'être parent élu au CA.

Il s'agit de recenser les demandes des familles, de les soumettre officiellement au conseil de classe, de rédiger un compte rendu. Vous pouvez vous porter volontaire pour une ou plusieurs classes : en vous inscrivant sur une liste le jour de l'Assemblée Générale ainsi que lors de l'organisation des conseils chaque trimestre.

Être parent élu au Conseil d'Administration :

Représenter l'ensemble des parents d'élèves au sein des différentes commissions de l'établissement, dont le conseil d'administration. Il faut se positionner sur la liste qui sera définie lors de l'assemblée générale, et communiquée au collège 10 jours avant les élections.

La liste devra comporter au maximum 14 noms: 7 titulaires & 7 suppléants.

Le nombre d'élus FCPE dépendra du résultat des élections.

Etre parent délégué FCPE vous engagera à une adhésion pour l'année scolaire en cours.

Des membres du bureau quittent le collège ; il y aura donc des places à pourvoir au sein du bureau.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations ; nous serons ravis de vous accueillir.

(tel : 06.17.08.43.28)

Les élections de parents d'élèves auront lieu le vendredi 8 octobre 2021

Les candidatures doivent être établies avant le 29/09/2021.

Nous aurons BESOIN DE VOLONTAIRES la semaine précédant le scrutin, afin d'effectuer la

MISE SOUS PLI DU MATERIEL DE VOTE. (SEMAINE DU 01/10/1921).

Le jour précis sera communiqué dès que possible, généralement le mercredi matin.

Pour préparer cette nouvelle année,